



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

RAPPORT ESG

2020



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

Rapport extra-financier relatif aux
**critères Environnementaux, Sociaux
et de Gouvernance (ESG)**

Publié par Ciments du Maroc
Avril 2021

SOMMAIRE

04 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

05 PROFIL DE CIMENTS DU MAROC

- Présentation du Groupe
- Implantation au Maroc
- Métiers

11 STRATÉGIE ET MANAGEMENT

- Vision et missions
- Responsabilité et organisation
- Défis et stratégie
- Engagement envers les parties prenantes
- Étude de matérialité

19 NOTRE DÉMARCHE RSE

- Engagements et ambitions
- Axes de la RSE
- Principales réalisations

24 RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

25 CHAMPS DU REPORTING

26 MÉTHODOLOGIE

27 ENVIRONNEMENT

- Management environnemental
- Efficacité énergétique
- Combustibles alternatifs
- Émissions CO₂
- Exploitation des carrières et biodiversité
- Intégration dans l'environnement

33 SOCIAL

- Politique RH
- Santé, sécurité & hygiène
- Droits humains au travail

38 GOUVERNANCE

- Organes de gouvernance
- Gestion et contrôle des risques
- Gestion de la conformité
- Éthique déontologique et prévention de la corruption
- Relations avec les actionnaires

48 MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

- À proximité de nos sites de production
- Nos partenaires commerciaux
- Mise en œuvre et surveillance

50 ANNEXES

- Indicateurs environnementaux
- Indicateurs RH
- Santé et sécurité au travail
- Formations sécurité

55 INDEX

Nous poursuivons l'intégration des composantes économique, environnementale et sociale ainsi que les pratiques de bonne gouvernance à notre stratégie et à notre gestion quotidienne.

En 2020, malgré les défis imposés par la crise sanitaire, il a paru évident de renforcer davantage notre engagement social et de nous rassembler autour de l'élan de solidarité national qui a permis de limiter l'impact de la baisse d'activité sur les personnes en situation fragile.

La responsabilité sociétale fait partie de l'ADN de Ciments du Maroc. Elle fait également partie des engagements pris par notre maison mère dans le cadre de la stratégie « Beyond 2020 ». Cette stratégie vient renforcer les engagements en matière de durabilité à l'horizon 2030 (SC 2030) dont notamment la réduction des émissions de CO₂ de 30%. À l'échelle globale, HeidelbergCement a déjà réussi à atteindre 22% de réduction en 2019, d'où la décision d'avancer cette échéance à l'an 2025.

Outre la réduction de l'empreinte environnementale, les engagements en matière de durabilité à l'horizon 2030 visent à stimuler la croissance et l'innovation, à atteindre l'excellence en matière de santé et de sécurité, à favoriser l'économie circulaire et à être un bon voisin, tout cela dans la transparence et dans le respect des règles.

En tant que filiale de HeidelbergCement, nous nous basons également sur ces engagements pour définir nos plans d'action.



Matteo Rozzanigo
DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous avons pris conscience de l'impact de notre activité et nous nous sommes engagés fermement à consacrer tous les moyens nécessaires pour réduire notre empreinte sur l'environnement. Pour y arriver, nous mettons en œuvre plusieurs mesures comme l'introduction et l'utilisation de combustibles alternatifs, l'amélioration de notre efficacité énergétique, l'utilisation de matériaux à faible teneur en carbone...

Nos engagements sont également axés sur notre responsabilité envers nos employés. L'année 2020 a été une année d'adaptation en termes de méthodes de travail ; un plan d'action a été mis en place pour permettre à nos salariés de continuer leurs activités tout en les préservant de tout risque sanitaire.

Cette année fût également une opportunité pour renforcer nos liens avec nos riverains et ceci, dans l'ensemble de nos sites de production. Nous soutenons les projets et les initiatives qui sont implémentés à proximité de nos sites ou avec lesquels nous avons un lien direct. À ce titre, nous suivons une approche globale dans toutes nos activités. Nous avons défini des critères d'évaluation afin de garantir la transparence et l'efficacité dans nos démarches.

Nous demeurons persuadés que le développement durable de nos activités est étroitement lié au développement de nos parties prenantes. C'est dans ce sens que nous sommes engagés à conduire nos activités de manière durable et en tenant compte des défis économiques, sociaux et environnementaux.

Nous souhaitons maintenir notre croissance tout en créant une valeur ajoutée durable pour nos actionnaires, nos clients, nos employés, nos riverains, nos fournisseurs, nos sous-traitants, nos partenaires économiques et pour notre environnement.

De ce fait, nous poursuivons l'intégration des composantes économique, environnementale et sociale ainsi que les pratiques de bonne gouvernance à notre stratégie et à notre gestion quotidienne.

PROFIL DE CIMENTS DU MAROC

- Présentation du Groupe
- Implantation au Maroc
- Production et durabilité du Ciment
- Métiers

إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENTGroup

01

Présentation du Groupe

À propos de nous

Ciments du Maroc, filiale d'HeidelbergCement, est le 2^e cimentier au Maroc et le premier opérateur dans le béton prêt à l'emploi et les granulats.

Le dispositif industriel ciment est constitué de 3 usines de ciment (Aït Baha - certifiée du Système de Management Énergétique selon le référentiel ISO 50001 v2011, Had Hrara dans la région de Safi et M'zoudia dans la région de Marrakech), 2 centres de broyage à Laâyoune et 1 à Jorf Lasfar.

L'activité matériaux dispose quant à elle de 4 carrières de granulats et 23 centrales à béton.

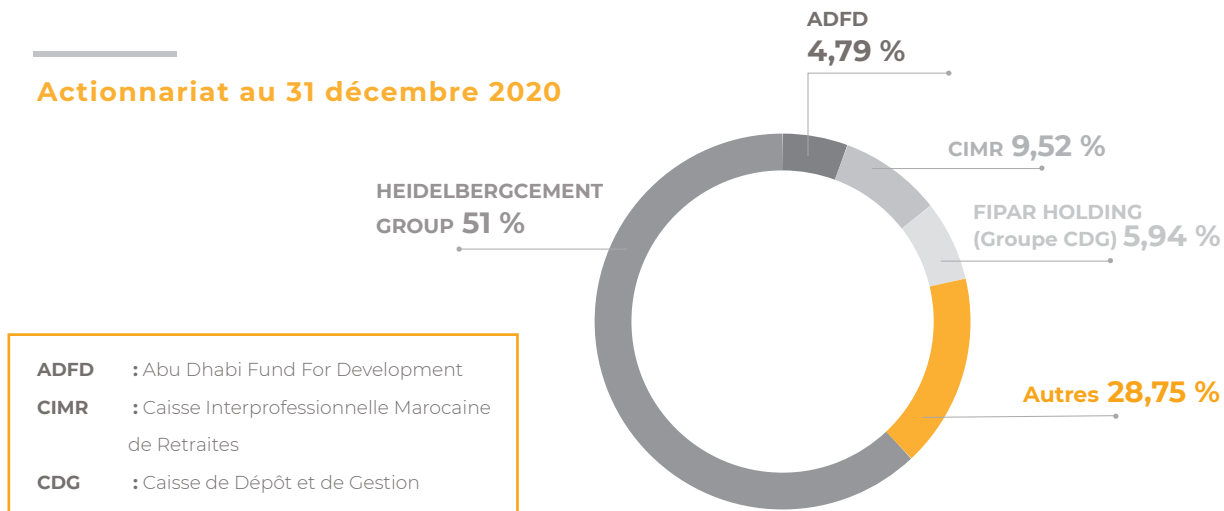
Forme juridique

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

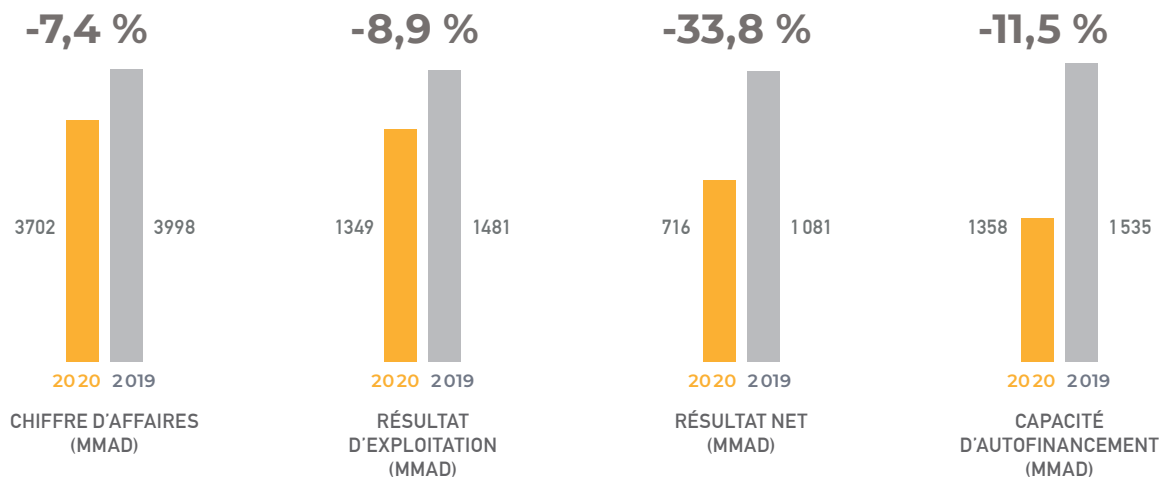
Capital

1 443 600 400 MAD






















Actionnariat au 31 décembre 2020



Comptes consolidés au 31 décembre 2020



Implantation au Maroc

VILLES	DISPOSITIF
Aït Baha	1  1 
Marrakech	1  1 
Safi	1  1 
Berrechid	1 
El Jadida	2 
Benslimane	1 
Rabat	3 
Casablanca	5  
Settat	1 
Tanger	2 
Oulad Abbou	1 
Jorf Lasfar	1 
Oued Souss	1 
Agadir	3 
Laâyoune	5  1  2 

-  3 cimenteries
-  2 centres de broyage
-  23 centrales BPE
-  5 carrières granulats
-  1 parc éolien
-  Siège social

Production et durabilité du ciment

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

- ☀️ Consommation d'énergie
- 🌿 Consommation de matières premières
- 🌳 Écosystème et protection du paysage
- 🌫️ Émissions d'air
- 💧 Utilisation d'eau
- 🚛 Trafic
- 🔊 Bruit
- ♻️ Gaz à effet de serre

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologie, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté.

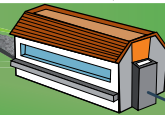
Exploitation des carrières



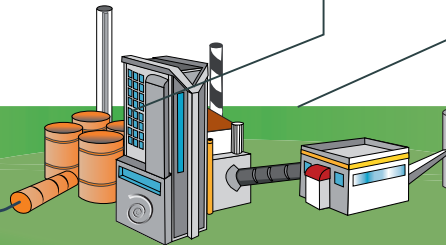
Concassage



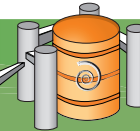
Préhomogénéisation



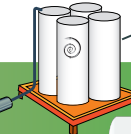
Broyage



Cuisson



Stockage du clinker et broyage



Stockage et expédition



Métiers

Le ciment

Le ciment est un produit dont la production requiert des investissements lourds et des réserves en matières premières suffisantes et de bonne qualité.

Les usines de Ciments du Maroc sont installées à proximité de carrières dont les réserves permettent de faire face aux besoins d'exploitation à long terme. Les matières premières prélevées dans les carrières (calcaire 80 % et argile 20 %) sont concassées, broyées finement puis séchées : elles donnent le « cru ».

Porté à une température avoisinant les 1450 °C dans un four rotatif, ce cru subit ensuite des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker. Étape finale, le ciment est obtenu en broyant finement le clinker avec du gypse et divers ajouts qui déterminent les qualités attendues du produit final.

Le béton prêt à l'emploi (BPE)

Les bétons prêts à l'emploi permettent de répondre aux différents besoins des entrepreneurs du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et du génie civil.

Le BPE est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition répond à des exigences techniques très rigoureuses. Il durcit pour former le matériau de construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction sont les principales caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat du béton. Il est livré par des camions toupies directement sur les chantiers aux entreprises de construction.

En garantissant une qualité régulière, une cadence importante des livraisons et une assistance à la mise en œuvre, le BPE permet aux entreprises de gagner du temps et d'assurer leurs prestations dans des délais plus rapides.

Les granulats

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie, l'asphalte, ainsi que de matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments.

Les granulats sont des sables et des graviers naturels, provenant de carrières de roches alluvionnaires ou massives. Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Environ 70 % des granulats sont utilisés dans l'industrie du bâtiment et constituent les composants essentiels des matériaux de construction : béton, béton prêt à l'emploi, préfabrication... Le reste de la production est destiné aux travaux routiers.

Ciment : les produits et services

Ciments du Maroc commercialise une gamme complète de produits cimentiers, adaptés aux besoins de ses clients et à tous les usages. Ces produits sont fabriqués dans nos usines conformément aux normes marocaines ou importés.

Ces produits peuvent être conditionnés en sacs (avec ou sans palettes) ou en vrac. Ils peuvent être livrés en FOB (vente départ usine) ou en CFR (vente rendu).

Lamaalem 35®

CimarPro 45®

Cimartob®

Cimagglo 55® et Cimagglo 55 ultra® et Cimagglo optima®

Awrach 55®

Almokaouem 45® et 55®

Teknicima 55®

Teknicima 65R®



L'assistance technique

Ciments du Maroc offre à ses clients un service d'assistance technique reposant sur un laboratoire dédié à cet effet situé dans notre usine de Marrakech, et qui permet de réaliser une large palette de tests de pointe sur granulats, mortier, béton frais, béton durci, agglos et hourdis ainsi que des essais spéciaux : maturométrie, essais MBE (Mortier du Béton Équivalent), essais sur coulis de ciment ou identification rapide des ciments. Nos entreprises clientes des secteurs de la préfabrication, du béton prêt à l'emploi et de la route peuvent également compter sur les services de notre département assistance technique pour optimiser des études de formulation de béton, participer à la mise au point du processus industriel en préfabrication ou proposer des essais spécifiques liés au développement de nouvelles techniques.

Une large gamme de produits béton organisée autour du concept de la performance.

Une nouvelle offre élargie et innovante de bétons prêts à l'emploi organisée autour du concept de la « Performance » pour toute les applications constructives. Le nouveau portefeuille produits béton permet aux clients d'accéder à un éventail complet de solutions constructives par performance et/ou par domaine d'application.

Granulats

En ce qui concerne les granulats, il existe 5 classes granulaires :

- Les fillers (0/D avec $D < 0,08$ mm) ;
- Les sablons et sables (0/D avec $D \leq 4$ mm) ;
- Les gravillons et graviers (d/D avec $d \geq 3$ mm et $D \leq 40$ mm) ;
- Les graves (d/D avec $d \geq 0$ mm et $D \leq 80$ mm) ;
- Les enrochements.

STRATÉGIE ET MANAGEMENT

- Vision et missions - engagements
- Responsabilité et organisation
- Défis et stratégie
- Engagement envers les parties prenantes
- Étude de matérialité

02

Vision et missions

Pour Ciments du Maroc, être un important opérateur cimentier signifie également agir de manière responsable vis-à-vis de l'environnement et de la société. Cette vision a façonné notre stratégie de développement durable.

Vision et missions

Nous sommes conscients que pour atteindre notre objectif de développement à long terme, nous devons impérativement apporter une valeur ajoutée à notre Société. Nous avons donc bien intégré l'importance de la conservation des ressources naturelles qui représentent la base de notre activité. Nous avons ainsi généralisé notre responsabilité sociétale à l'ensemble de nos sites et auprès de l'ensemble de nos employés.

Pour ces derniers, notre objectif est de leur assurer un revenu stable et de hautes qualifications.

Dans nos activités de production, nous nous assurons particulièrement de leur fournir les conditions de travail et les connaissances nécessaires pour garantir leur santé et sécurité au travail. Ceci nous permet de mettre à la disposition de nos clients des produits et des services de qualité renforçant ainsi notre partenariat.

Nous maintenons également de bonnes relations avec nos fournisseurs et nous attendons d'eux qu'ils respectent nos standards de durabilité.

Notre activité est caractérisée par le respect des bonnes pratiques commerciales, des lois et réglementations ainsi que de l'intégrité. Nous encourageons la création de la valeur dans nos sites et participons au soutien des communautés locales. En visant la croissance, nous obtenons des résultats satisfaisants augmentant ainsi la valeur de l'entreprise pour nos actionnaires.

La croissance et les bons résultats sont également à la base de nos investissements dans la recherche et le développement pour aider à protéger l'environnement.

Engagements de durabilité à l'horizon 2030

Ciments du Maroc a adopté les engagements de durabilité à l'horizon 2030 mis en place par sa maison mère, HeidelbergCement Group. Ces engagements décrivent nos actions les plus importantes en matière

de promotion de la durabilité, et ce, dans l'ensemble de nos activités et de nos sites.

Les principes soulignés dans les engagements de durabilité à l'horizon 2030 sont les suivants :

1. Stimuler la croissance et l'innovation : nous assurerons une rentabilité durable grâce à la gestion efficace de tous nos processus et ressources et grâce à l'innovation continue des produits et services.
2. Atteindre l'excellence en matière de santé et de sécurité au travail : nous nous engageons à revoir et améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail de nos salariés, entreprises extérieures et tiers.
3. Réduire notre empreinte environnementale : nous nous engageons à apporter notre contribution dans la responsabilité globale de maintenir la hausse de la température en dessous de 2°C, et de continuer à réduire nos incidences sur l'air, le sol et l'eau.
4. Favoriser l'économie circulaire : nous conservons le niveau de nos ressources naturelles en augmentant continuellement l'usage de ressources alternatives comme substituts de matières premières naturelles.
5. Être un bon voisin : nous nous engageons à soutenir le développement social et économique des régions où nous sommes implantés et à assurer une communication transparente vers nos parties prenantes.
6. Assurer le respect des règles et favoriser la transparence : nous respectons les droits de l'homme, les règles anti-corruption et la législation du code du travail et coopérons activement de manière ouverte et transparente avec nos parties prenantes.

Nouveaux objectifs

D'ici 2025, HeidelbergCement vise à réduire de 30 % ses émissions de CO₂ par rapport à 1990 (réduction des émissions nettes spécifiques de CO₂ à moins de 525 kg par tonne de ciment). Cet objectif était initialement prévu pour 2030. Le Groupe ayant déjà réussi à réduire ses émissions de CO₂ de 22% en 2019, l'objectif de 30% a été avancé à 2025. HeidelbergCement a même l'ambition de proposer un béton neutre en carbone d'ici 2050.

Engagements de durabilité à l'horizon 2030

Ciments du Maroc a adopté les engagements de durabilité à l'horizon 2030 mis en place par sa maison mère, HeidelbergCement Group. Ces engagements décrivent nos actions les plus importantes en matière de promotion de la durabilité, et ce, dans l'ensemble de nos activités et de nos sites. Les principes soulignés dans les engagements de durabilité à l'horizon 2030 sont les suivants :



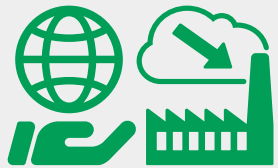
Promouvoir la puissance économique et l'innovation

« Nous assurons une rentabilité durable grâce à la gestion efficace de tous les processus et ressources et à l'innovation continue des produits et services ».



Atteindre l'excellence en matière de santé et de sécurité au travail

« Nous nous sommes engagés à améliorer continuellement les conditions de santé et sécurité au travail de nos employés, fournisseurs et tiers ».



Réduire notre empreinte environnementale

« Nous nous sommes engagés à respecter notre part de la responsabilité globale de maintenir la hausse de température en dessous de 2 degrés Celsius, et nous continuerons à réduire nos impacts sur l'air, la terre et l'eau ».



Faciliter l'économie circulaire

« Nous conservons nos réserves naturelles en utilisant de plus en plus les ressources alternatives comme substituts aux matières premières naturelles ».



Être un bon voisin

« Nous nous sommes engagés à soutenir le développement social et économique de nos communautés voisines et à assurer une communication transparente à toutes nos parties prenantes ».



Assurer la conformité et instaurer de la transparence

« Nous adhérons aux normes internationales en matière de droits de l'homme, de lutte contre la corruption, et de normes de travail, et coopérons de manière proactive, ouverte et transparente avec toutes nos parties prenantes ».



Responsabilité et organisation

Santé et sécurité au travail

L'efficacité de nos systèmes de gestion, appliqués dans l'ensemble de nos activités, contribue à garantir un processus d'amélioration continue conformément à notre stratégie de durabilité.

Dans le cadre de ces systèmes, nous avons défini des domaines de responsabilité et créé des structures qui soutiennent la mise en œuvre et le suivi efficaces des mesures que nous employons pour atteindre nos objectifs de durabilité. Ces objectifs sont axés sur la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement et la conformité.

La santé et la sécurité au travail est l'une des valeurs fondamentales de notre entreprise, et c'est un domaine pour lequel tous les Directeurs sont responsables. Notre organisation de la sécurité au travail relève de la compétence du Directeur Général auquel le Chef du Département Sécurité rend compte directement. Ce dernier est épaulé par des animateurs sécurité dans l'ensemble des sites de production ainsi qu'au siège. Les mesures individuelles de santé et de sécurité au travail sont définies par le Groupe et localement par Ciments du Maroc en fonction de leur nature et de leur impact. Les mesures de sécurité au travail font partie de l'accord d'objectif personnel pour les membres du Comité de Direction, les Directeurs de sites et le middle management. Depuis l'année 2020, la santé et sécurité au travail fait partie des objectifs de l'ensemble des cadres.

Enfin, chaque employé, sous-traitant et visiteur est responsable du respect des règles de sécurité au travail.

Environnement

La protection de l'environnement fait partie intégrante de la stratégie de Ciments du Maroc qui est définie par le Conseil d'Administration. L'organisation de Ciments du Maroc comporte un Département Environnement au sein de la Direction Technique s'appuyant sur des responsables environnement dans les sites de production.

Le Département Environnement soutient des activités prospectives de HeidelbergCement dans le domaine de la durabilité environnementale à l'échelle locale. Ceci en appliquant les lignes directrices et les objectifs, en identifiant et diffusant les mesures pour atteindre ces objectifs, l'évaluation comparative interne et externe et la coordination des plans d'action.

Conformité

L'organe de conformité est placé sous l'autorité du Directeur Général, auquel le « Compliance Officer » rend directement compte. La responsabilité de veiller à ce que le comportement des employés soit conforme à la loi et aux règlements incombe à tous les directeurs et, bien entendu, aux employés eux-mêmes.

Défis et stratégie

Tout en minimisant les risques pour notre entreprise et en saisissant de nouvelles opportunités, nous développons simultanément des solutions aux défis environnementaux et sociaux que nous rencontrons. Ce travail se concentre sur les domaines suivants :

Santé et sécurité au travail

Vu la nature de son activité, Ciments du Maroc accorde la plus haute importance à la santé et la sécurité au travail. Nous utilisons des outils précis pour améliorer nos performances en termes de sécurité au travail et pour sensibiliser nos employés et sous-traitants au respect des consignes de sécurité.

Sécuriser l'approvisionnement en matières premières et préserver les ressources

Nos activités dépendent de l'accès à long terme aux matières premières à proximité de nos usines. Ces ressources sont limitées, et leur exploitation locale entraîne souvent des conflits d'intérêts. C'est pourquoi nous considérons la sécurité de l'approvisionnement en matières premières et la conservation des ressources comme des défis stratégiques essentiels. Notre stratégie de conservation des ressources dans la production de ciment inclut l'utilisation de matières premières et combustibles alternatifs.

Protection de la biodiversité

La nature de notre activité nous contraint à empiéter temporairement sur les ressources hydriques, le sol, la flore et la faune pour l'approvisionnement en matières premières. En même temps, notre utilisation des terres crée des refuges pour les espèces animales et végétales. Nous exploitons nos carrières conformément

à la législation nationale et aux bonnes pratiques environnementales. D'ici 2030, nous avons pour objectif de gérer tous nos sites d'extraction sur la base de plans d'exploitation et de réhabilitation convenus avec les autorités locales en tenant compte des besoins de la communauté. Nous nous efforçons d'intégrer des recommandations pour la promotion de la biodiversité dans chaque nouveau plan de réhabilitation.

Efficacité énergétique

La production de ciment nécessite beaucoup d'énergie. D'un point de vue économique et environnemental, il est donc impératif que nous améliorions encore plus notre efficacité énergétique. De par sa nature, la production de ciment entraîne également un niveau élevé d'émissions de CO₂. Le Groupe auquel nous appartenons, HeidelbergCement, s'est engagé à assumer notre part de responsabilité dans la limitation de l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 °C. L'objectif déclaré par notre maison-mère est de réduire, à l'échelle globale, les émissions spécifiques de CO₂ de 30 % d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990, et de réaliser notre vision d'un béton neutre en CO₂ d'ici 2050.

Nous prévoyons de contribuer à atteindre cet objectif en augmentant la proportion de matières premières et de combustibles alternatifs neutres en CO₂, en développant des types de ciment innovants avec une empreinte carbone plus faible et - à long terme - en développant des projets de capture et utilisation des émissions de CO₂ (CCU) à l'instar de la ferme de microalgues installée dans notre usine de Safi.

Engagement envers les parties prenantes

Compte tenu de la forte orientation locale de nos activités, nous ne pouvons réussir à long terme que si nous entretenons de bonnes relations de coopération avec les différents acteurs de la société. Nous cherchons à établir et à maintenir un dialogue basé sur la confiance avec toutes les parties prenantes concernées. L'échange d'idées et d'opinions qui en résulte nous aide à identifier les problèmes critiques et à les résoudre à un stade précoce et à mieux exercer nos activités.

Le dialogue avec les parties prenantes au niveau local est opéré et supervisé par nos directeurs d'usines qui sont soutenus par les responsables administratifs locaux, les responsables environnement et le département communication.

La plupart de nos usines et carrières sont situées à proximité des communautés locales. Il va donc de soi que nous soyons à leur écoute, à l'écoute des autorités locales et à l'écoute des associations. Notre objectif est de concilier les intérêts de l'entreprise et ceux de la communauté locale. Les préoccupations de nos parties prenantes locales varient d'une région à une autre. En général, elles peuvent représenter une simple demande d'informations ou de visite ou encore des demandes de soutien d'actions sportives, culturelles et éducatives jusqu'à la demande d'aide ou de soutien dans la réalisation de projets locaux. Les parties prenantes pourraient émettre également

des réserves quant aux mesures imminentes de modernisation et d'expansion, ainsi que des plaintes concernant des nuisances sonores ou par la poussière de nos usines et de nos carrières. Nous répondons au mieux aux plaintes et fournissons des informations transparentes chaque fois que cela est possible.

Ciments du Maroc est membre de l'Association Professionnelle des Cimentiers qui est une association à but non lucratif regroupant l'ensemble des producteurs de ciment et de clinker au Maroc.

Ce type d'adhésion favorise l'échange avec d'autres entreprises du même secteur sur une détermination commune à atteindre une plus grande durabilité.

Les thèmes abordés portent sur la protection de l'environnement, les économies d'énergie, l'économie circulaire, la valorisation des déchets, la santé et la sécurité au travail, ainsi que les questions sociales et professionnelles. L'objectif commun est de promouvoir le développement durable et d'assumer collectivement la responsabilité sociale.

Étude de matérialité

Nous avons utilisé une analyse de matérialité pour examiner la pertinence des différents thèmes de durabilité. L'analyse nous a ainsi aidé à identifier et à évaluer les enjeux les plus importants pour la réussite de notre entreprise aujourd'hui ou qui pourraient s'avérer importants à l'avenir.

Engagement des parties prenantes

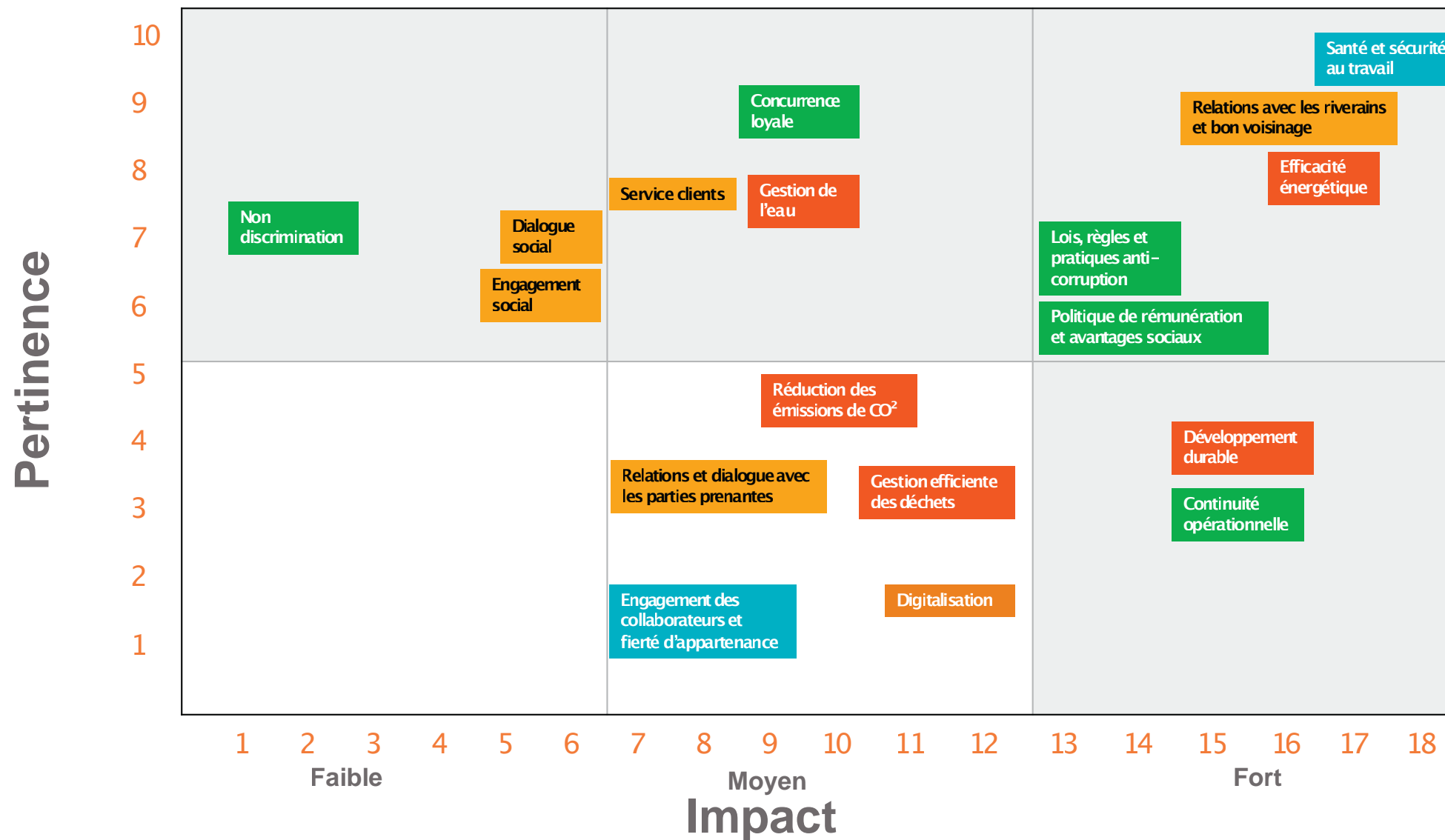
Afin de déterminer les thèmes pertinents pour Ciments du Maroc, nous avons comparé les thèmes de durabilité identifiés dans le cadre des différents systèmes de management avec les listes de thèmes utilisées par la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que celles mentionnées dans le cadre d'autres exigences de l'industrie, et avons examiné leur pertinence pour l'entreprise. Il en est ressorti 66 domaines d'action.

L'étape suivante a consisté à élaborer une analyse du point de vue des parties prenantes et à déterminer l'impact social, économique et environnemental de notre activité. Une priorisation et un reclassement des thématiques et enjeux ont été effectués. Ce processus a abouti à une sélection et à la mise en place d'une matrice de matérialité qui a été utilisée dans le présent rapport.

Sélection et classement des thématiques et enjeux suite à l'étude de matérialité

- Santé et sécurité au travail
- Concurrence loyale
- Relations avec les riverains et bon voisinage
- Gestion de l'eau
- Dialogue social
- Efficacité énergétique
- Non-discrimination
- Engagement social
- Lois, règles et pratiques anti-corruption
- Réduction des émissions de CO₂
- Politique de rémunération et avantages sociaux
- Droits de l'homme
- Service clients
- Protection des données personnelles
- Relation et dialogue avec les parties prenantes
- Équilibre vie professionnelle/vie privée
- Gestion efficiente des déchets
- Développement durable
- Continuité opérationnelle
- Digitalisation
- Contrôle de la qualité de l'air
- Engagement des collaborateurs et fierté d'appartenance

Matrice de matérialité



NOTRE DÉMARCHE RSE

- Engagements et ambitions
- Axes de la RSE
- Principales réalisations

03

Engagements et ambitions

L'intégration des enjeux de durabilité dans la stratégie de Ciments du Maroc n'est pas une démarche récente. En effet, nous avons toujours été convaincus que le développement de nos activités ne peut se faire sans prendre en considération les dimensions environnementale et sociale. Plus nous opérons en harmonie avec la Société et avec notre environnement, mieux nous nous développons.

L'ouverture et le dialogue, l'équité envers nos employés et envers nos partenaires commerciaux, un partenariat honnête et équitable avec les représentants de nos employés, la préservation des ressources naturelles et la minimisation de notre impact sur l'environnement sont donc les principes directeurs des activités de Ciments du Maroc. L'année 2020 a été l'occasion de renforcer notre engagement en recentrant davantage notre démarche sur nos parties prenantes (COVID). L'écoute de ces dernières nous a permis de mieux suivre l'évolution de notre environnement et de mettre en place des plans d'action adaptés.

Notre objectif a été de poursuivre notre croissance tout en créant de la valeur ajoutée pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et nos communautés locales proches de nos sites de production.

La responsabilité sociétale, le maintien des bonnes relations avec nos parties prenantes et le bon voisinage sont aussi l'une des responsabilités de notre Comité de Direction et de nos directeurs de sites. Ceci implique la compréhension des besoins ainsi que la sélection, la mise en place et le suivi des projets dédiés aux communautés locales.

Nous sommes tous mobilisés et attentifs aux défis pour conforter notre position d'acteur majeur sur le marché en préservant les intérêts de nos différentes parties prenantes et en participant activement au développement de notre pays.

Axes de la RSE

La responsabilité sociétale, qui est au cœur de la stratégie de Ciments du Maroc, s'articule autour des axes suivants :

- architecture et infrastructures : nous apportons notre expertise, nos moyens financiers et nos produits dans la construction de bâtiments et d'infrastructures ;
- environnement et biodiversité : nous soutenons les initiatives pour la promotion de la protection de l'environnement et pour le renforcement de la diversité de la nature dans nos sites ;
- santé, éducation et culture : selon les besoins spécifiques de chaque région où sont implantés nos sites de production, nous soutenons les initiatives d'accès à la santé, à l'éducation et à la culture.

Nous avons également défini des critères d'évaluation pour assurer la transparence et l'efficacité de nos actions. Nous soutenons les projets et les initiatives qui sont implémentées à proximité de nos sites de production et ayant un impact sur les communautés avec qui nous avons un lien direct.



Architecture et infrastructures



Environnement et biodiversité



Santé, éducation et culture

Principales réalisations

Durant les trois dernières années, nous avons mené plusieurs opérations qui nous ont rapprochés davantage avec nos parties prenantes. Parmi ces opérations, nous citons la distribution de cartables scolaires dans les écoles avoisinant nos sites de production, l'engagement dans des projets importants liés à la Santé et à l'Éducation dans la région d'Aït Baha ainsi que le soutien régulier d'associations dans leurs diverses actions sociales visant de combattre la précarité.

Architecture et infrastructures

- Soutien financier et en matériaux au projet de construction du complexe coranique et culturel Al Houda à Agadir, édifice de grande envergure et unique en son genre au niveau continental.
- Aide au raccordement à l'eau potable en faveur de douars enclavés grâce à l'aménagement de châteaux d'eau et de travaux divers et d'installation de panneaux solaires dans certains de nos sites de production.
- Divers dons de ciment et de matériaux pour la construction de routes, la réhabilitation de mosquées, la rénovation d'écoles et leurs aménagements, les travaux de reconstruction de murs d'endiguement ou de clôtures de quelques douars.



Environnement et biodiversité

- Depuis plus de dix ans, Ciments du Maroc participe au programme «Plages Propres» de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement par le parrainage de trois plages dans la région de Safi : Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daif.

Cette année, compte tenu du contexte Covid-19, l'opération a consisté essentiellement en la mise à niveau des infrastructures des plages afin de les maintenir dans les meilleures conditions.

- Soutien du programme du jardin zoologique de Rabat pour la protection et la conservation des espèces animales sauvages menacées d'extinction, Label «Atlas Lion». En plus, Ciments du Maroc organise chaque année à travers ce programme des visites et des ateliers pédagogiques en faveur d'une centaine d'enfants défavorisés auprès de deux associations caritatives.

Principales réalisations

Santé, éducation et culture

- Participation au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Covid-19 d'un montant de 100 millions de dirhams.
- Distribution de paniers alimentaires auprès des populations riveraines impactées et ce pendant le confinement mais aussi à l'occasion du mois de Ramadan. Ces deux opérations ont été menées auprès de l'ensemble des sites de production ciment, béton et granulats.
- Organisation d'opérations de désinfection des voiries et routes, des infrastructures de santé, des écoles, des locaux administratifs à proximité de nos sites de production.
- Distribution de masques à travers l'ensemble des sites auprès des populations riveraines.
- Soutien au centre de protection de l'enfance des filles d'Agadir en faveur de leur éducation et formation des jeunes en situation précaire.
- Soutien à l'association de l'école coranique Ida Oumanou afin d'améliorer les divers services aux étudiants et aux enseignants.
- Soutien au club Jeunes sans frontières d'Anza à Agadir pour son action auprès des jeunes.
- Distribution de fournitures scolaires à travers les sites de production à l'occasion de la rentrée scolaire.
- Soutien au transport scolaire pour faciliter l'accès aux écoliers situés dans des zones difficiles d'accès dans certains de nos sites de production.
- Soutien à la Fondation Academia, dont Ciments du Maroc est membre fondateur.



RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

Ce rapport, qui présente notre démarche pour apporter notre contribution sociétale, répond aux exigences de l'AMMC en matière de reporting extra-financier selon la circulaire n° 03/19.

Cette circulaire s'applique aux entreprises cotées à la Bourse de Casablanca. Elle rend obligatoire la publication d'un rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) chaque année, au plus tard 4 mois après la clôture de l'exercice. Ce rapport est donc publié dans le cadre de cette exigence.

Pour l'élaboration de ce rapport, nous nous sommes inspirés des lignes directrices de « Global Reporting Initiative » suivant ainsi l'un des standards internationaux les plus connus. Par ailleurs, nous référons également dans ce rapport aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies (ODD).

04

CHAMPS DU REPORTING

Les informations contenues dans ce rapport concernent le périmètre de consolidation de Ciments du Maroc, incluant sa filiale Indusaha.

La période du reporting est basée sur l'année calendaire du 1er janvier au 31 décembre 2020 pour assurer une cohérence avec les reportings déjà existants dans l'entreprise.

Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela est précisé dans le rapport. C'est le cas des différents indicateurs 2020 comparés aux années 2019 et 2018, ou des actions menées lors des trois dernières années dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

05

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration de ce rapport s'est appuyée sur un ensemble d'informations et indicateurs recueillis auprès des différentes directions au sein de Ciments du Maroc.

Certains indicateurs proviennent d'informations déjà pilotées et consolidées en interne dans le cadre d'autres reportings.

Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe.

Ce rapport servira de base à une organisation et amélioration des informations alignées avec les exigences réglementaires permettant ainsi, chaque année de mettre à jour les indicateurs de performance, les enrichir et à améliorer par conséquent notre reporting extra-financier.

06

ENVIRONNEMENT

- Management environnemental
- Efficacité énergétique
- Combustibles alternatifs
- Émissions de CO₂
- Exploitation des carrières et biodiversité
- Intégration dans l'environnement



07

Management environnemental

Ciments du Maroc s'est engagée depuis longtemps à faire de la protection de l'environnement une préoccupation primordiale. Ainsi, Ciments du Maroc a mis en place une démarche pour contrôler les impacts liés à ses activités sur l'environnement en étant, sans cesse, précurseur et en phase avec les ambitions de notre pays en matière d'amélioration des performances environnementales.

Cela s'est traduit notamment par le recours aux combustibles de substitution, à la mise en œuvre de leviers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et au développement de nouvelles sources d'énergie. Ciments du Maroc a donc fait le choix de l'optimisation, pour économiser au mieux, les ressources énergétiques naturelles non renouvelables.

Le recours à l'énergie éolienne a permis d'épargner grâce au parc éolien d'Indusaha à Laâyoune, près de 6 000 tonnes de CO₂ par an. Tandis que près de 160 300 tonnes de CO₂ sont également épargnées en provenance de parcs éoliens tiers. Autre démarche innovante significative, la cogénération permet d'économiser 150 000 tonnes d'eau et d'épargner plus de 5 200 tonnes de CO₂ par an. Autant d'initiatives qui témoignent de l'engagement de Ciments du Maroc en faveur du climat. D'ailleurs, entre 15 % et 20 % du montant global des investissements est dédié à l'environnement.

Ciments du Maroc a mis en place un système de management environnemental certifié ISO 14001 dans ses sites de production, pour une démarche environnement structurée et dotée de moyens appropriés pour contrôler les impacts liés à ses activités. La première certification remonte à 2003.

Description de la politique en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour l'intégration environnementale, les normes et objectifs fixés

Ciments du Maroc a mis en place, depuis plusieurs années, une politique environnementale ayant pour objectif l'intégration des sites de production dans l'environnement. Cette politique est mise à jour tout en tenant compte des demandes des parties intéressées et des orientations de HeidelbergCement Group en matière de développement durable de manière générale.

La politique environnementale de Ciments du Maroc est traduite sur le plan opérationnel en plan d'action pour une amélioration continue de nos performances environnementales.

Cette politique s'articule autour des axes suivants :

- diminution des émissions de poussières et de gaz ;
- amélioration des relations avec les parties intéressées pertinentes ;
- une meilleure intégration dans notre environnement par l'amélioration continue de notre performance ;
- valorisation des sous-produits et économie des ressources naturelles.

Tout notre dispositif de production ciment est certifié ISO 14001V2015 ainsi que notre carrière granulats située à Ouled Abbou.

Efficacité énergétique

Ciments du Maroc a mis en place une politique énergétique en ligne avec les engagements du Maroc en la matière.

En effet, au niveau du centre de broyage d'Indusaha, le parc éolien construit alimente le centre à hauteur de 67 % de ses besoins en énergie et sa production totale permet d'épargner 12 250 tonnes de CO₂ par an. Ciments du Maroc a diversifié ses approvisionnements en électricité en achetant de l'énergie produite par les parcs éoliens au niveau national.

À cet effet, un contrat a été établi pour la fourniture d'électricité provenant de parcs éoliens appartenant à des tiers.

En tout, plus de 230 GWh ont été réservés à Ciments du Maroc en 2020 avec un objectif d'assurer 85 % des besoins en électricité des 3 usines (hors cogénération de l'usine d'Aït Baha et parc éolien d'Indusaha à Laâyoune). Le CO₂ équivalent épargné est de 160 300 tonnes CO₂ par an.

Aujourd'hui, l'énergie éolienne assure plus de 80 % des besoins de nos usines en électricité.

Efficacité énergétique et certification ISO 50001

Le procédé cimentier est énergivore et la réduction des consommations énergétiques est la préoccupation majeure des cimentiers, pour réduire leur facture énergétique et réduire les émissions CO₂. Les sites ont des plans d'actions mis à jour qui s'articulent autour de :

- bilans et audits énergétiques pour identifier les potentiels d'optimisation ;
- investissement en équipement à haute efficacité énergétique (broyage vertical, variateurs de vitesse, etc.) ;

Dans ce cadre, Ciments du Maroc a mis en place un système de management de l'énergie à l'usine d'Aït Baha qui a été certifié ISO 50001. Cette norme internationale valide les actions et les efforts d'une entreprise en terme de performance énergétique, ainsi que son engagement durable dans une démarche pragmatique d'économie d'énergie.

Cette approche apporte au site une méthodologie, basée sur l'approche PDCA (Plan, Do, Check, Act), permettant de réduire sa consommation énergétique en l'orientant vers des procédés et des technologies moins énergivores.

Ciments du Maroc sensibilise également son personnel aux bonnes pratiques en matière d'énergie.

Par cette distinction, l'usine d'Aït Baha est la première cimenterie au Maroc à avoir obtenu cette certification.

Combustibles alternatifs

Utilisation responsable des matières premières et combustibles non renouvelables

L'un des axes autour duquel Ciments du Maroc développe son action pour le respect de l'environnement est celui des CMS (Combustibles et Matières de Substitution), en se basant sur un choix optimisé des sources d'énergie pour maximiser la part des combustibles de substitution et sous-produits (valorisation énergétique et valorisation matière).

Cette action permet d'économiser des ressources énergétiques naturelles non renouvelables.

Émissions de CO₂

Le CO₂ (dioxyde de carbone) est l'un des principaux gaz à effet de serre.

En cimenterie, plusieurs sources d'émissions CO₂ sont identifiables et sont toutes liées au processus de fabrication du ciment. Il en va ainsi pour :

- l'utilisation des combustibles (combustibles fossiles et de substitution). C'est ce qu'on appelle le CO₂ énergétique direct ;
- l'utilisation de l'électricité, principalement dans les installations de broyage. C'est le CO₂ énergétique indirect.

Le processus chimique. Dans le four, le calcaire (principale matière première du ciment) est soumis à des températures très élevées et subit une réaction chimique appelée décarbonatation. Le calcaire se décompose alors en chaux (CaO) et en CO₂. Le CO₂ sous-produit de cette réaction, est appelé CO₂ de procédé.

Les leviers mis en place dans les sites pour réduire ces émissions s'appuient sur :

- la réduction de la part du clinker dans le ciment, par l'amélioration de la réactivité du clinker et l'incorporation d'agents hydrauliquement réactifs ;
- l'efficacité énergétique, par l'investissement dans les meilleures technologies disponibles ;
- l'utilisation des combustibles de substitution en valorisation thermique (co-processing).

Les émissions au niveau des usines sont contrôlées drastiquement. Toutes les cheminées de nos fours sont équipées d'analyseurs qui permettent de mesurer en continu et en temps réel les émissions gaz et poussières issues de la cuisson. Ces contrôles se font en interne mais également par des organismes externes.

Les résultats de mesures, aussi bien d'auto contrôle en continu, que ceux de contrôle par le laboratoire externe sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du Groupe.

Exploitation des carrières et biodiversité

Le réaménagement des carrières est l'un des axes de la politique environnement de Ciments du Maroc. L'ensemble des carrières alimentant nos sites en matières premières possèdent des plans de réaménagement approuvés par des bureaux d'étude spécialisés. Ciments du Maroc s'engage ainsi, à mettre en état les carrières exploitées ou au fur et à mesure de l'extraction du gisement ou en fin d'exploitation, permettant une insertion paysagère optimale.

Intégration dans l'environnement

Présentation de l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement

- Extraction matières premières
- Concassage de matières premières
- Broyage cru et stockage
- Broyage combustible
- Cuisson production clinker
- Broyage ciment, silotage et expédition est appelé CO₂ de procédé.

Description de tout litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental, dont Ciments du Maroc, ou l'une de ses filiales, a fait l'objet en 2020

Aucun litige à signaler.

Les actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité

- Plan de surveillance environnementale (contrôles).
- Mesures en continu des émissions atmosphériques.
- Les actions sont formalisées dans les PME (Plan de Management de l'Environnement) qui sont des plans d'action triennaux.

Les mesures de gestion et d'élimination des déchets

- Des procédures et consignes d'élimination des déchets sont établies au niveau des sites avec pour objectif le recyclage et l'élimination des tous les déchets banals générés par les activités dans la maîtrise opérationnelle.
- Chaque site possède sa déchetterie qui a une zone de stockage des déchets avec identification avant leur élimination.

Consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations

L'un des axes de la politique Environnement est la valorisation des sous-produits pour réduire la pression sur les ressources naturelles et également la réduction de notre empreinte carbone. Le choix est porté sur les CMS (Combustibles et matière de substitution) en se basant sur une sélection optimisée des sources d'énergie pour maximiser la part des combustibles de substitution et sous-produits (valorisation énergétique et valorisation matière).

Pour ce qui est de l'eau, par nature, le procédé de fabrication du ciment a très peu d'impact sur la qualité des eaux. Le processus en consomme très peu et surtout n'en rejette pas.

Une partie de l'eau consommée en usine sert au refroidissement des gaz avant leur filtration, la majeure partie est destinée au refroidissement des paliers des machines tournantes. Les circuits fermés mis en place permettent le recyclage pour répondre à une bonne partie des besoins globaux.

Malgré le niveau de consommation faible, c'est l'un des indicateurs de performances suivi quotidiennement par nos sites avec un reporting mensuel destiné à cet effet.

Préservation de l'arganier

Les arganiers sont un véritable rempart contre la désertification, en plus de leur pouvoir de capture de carbone (6,7 tonnes de CO₂ absorbés par hectare par an). Dans le cadre de sa politique nationale en faveur du climat (programme du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification visant la régénération des essences autochtones comme l'arganier), le Maroc a dédié l'une de ses mesures d'atténuation de l'impact sur le climat à la plantation d'arganiers.

C'est dans ce contexte que Ciments du Maroc a planté près de 66 600 arbustes *Argania Spinosa* à proximité de son usine à Aït Baha depuis 2010. Le programme global, en partenariat avec la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification, la Fondation du Sud et l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier, vise la plantation de près de 403 800 plants, étalés sur une superficie globale estimée à 2 019 hectares. Le programme comprend :

- le versement du montant équivalent au profit du Fond National Forestier pour la compensation de près de 298 200 plants, sur une superficie estimée à 1 491 hectares;
- les travaux de regarnis de 84 600 plants, sur une superficie de 528 hectares.

SOCIAL

- Politique RH
- Santé, sécurité & hygiène
- Climat et dialogue social
- Droits humains au travail



08

Des conditions de travail attrayantes sont un facteur clé de notre succès. En tant qu'opérateur industriel, nous accordons une grande priorité à la sécurité au travail et à la protection de nos employés

Politique RH

La politique de gestion des Ressources Humaines de Ciments du Maroc repose sur la notion de capital Humain, qui constitue notre ressource la plus précieuse, les femmes et les hommes compétents et dévoués sont les profils recherchés, recrutés, développés et soutenus dans leur gestion de carrière au sein de notre Groupe.

Pour nous, une bonne gestion des Ressources Humaines signifie tenir dûment compte de nos employés avec leurs différents talents et leurs diverses expériences. Il s'agit donc de créer les conditions adéquates pour leur permettre de faire leur travail avec efficacité et dévouement. Cela inclut des recrutements ciblés, une rémunération équitable et des possibilités de qualification adéquates, ainsi qu'un environnement de travail non discriminatoire.

En tant qu'entreprise opérant dans le secteur industriel, la sécurité au travail et la protection de la santé de nos employés revêt d'une importance majeure.

Conformité RH

La Direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc veille au respect strict des règles et mesures pour être conforme en termes de conformité RH dans la gestion au quotidien de son capital humain.

En effet, le mot d'ordre et nos directives sont orchestrés de manière à agir en permanence dans le strict respect des règles de conformité élaborées par les autorités locales et inspirées des règles internationales reconnues par la Maroc et ce, en matière de :

- Respect strict du Code du travail,
- Protection des données personnelles de nos employés et sous-traitants,
- Respect des principes de base des droits de l'homme
- Respect des normes environnementales,
- Respect des règles de conformité et de bonne conduite en matière de gestion RH élaborées par notre Groupe.

Recrutement et intégration

Des collaborateurs à forte technicité, responsables, engagés, avec un esprit d'équipe et de prise d'initiatives, sont les profils recherchés par Ciments du Maroc.

Le processus de recrutement est structuré en plusieurs étapes, en passant par une bonne définition du poste, l'organisation des entretiens orientés avec les responsables, et en mettant en place les cursus d'intégration et de formation appropriés.

Le dispositif de mobilité adopté au sein du Groupe ouvre aux collaborateurs à haut potentiel de multiples opportunités d'évolution aussi bien au Maroc qu'au niveau des filiales de HeidelbergCement Group.

Aussi, dans cette même perspective de fidélisation, de motivation et de soutien, des avantages sociaux sont octroyés aux employés qui bénéficient également d'une politique de rémunération équitable.

Nos valeurs nous imposent la totale objectivité durant le recrutement. Les candidatures des personnes à besoins spécifiques passent par le même processus et seule la compétence et le mérite distinguent entre un candidat retenu à Ciments du Maroc et un autre. Nos locaux et usines sont aménagés afin de faciliter l'accès et accueillir les personnes ayant des besoins spécifiques.

Développement des Ressources Humaines

Le développement de notre Capital Humain repose sur un processus de gestion de la performance et des compétences. Ce dernier permet de définir, de manière structurée et interactive, les objectifs de performance, d'identifier les opportunités professionnelles et de déterminer des axes de formation et de développement personnel.

Ciments du Maroc accompagne ses Femmes et ses Hommes dans leur gestion de carrières et leur développement et garantit l'égalité des chances dans le recrutement, la promotion et l'accès aux postes de Responsabilité et de prise de décision.

Politique RH

Formation

La formation de nos employés est au cœur de la politique des ressources humaines.

Le processus commence durant la période d'essai post recrutement pendant laquelle nos employés sont sensibilisés sur les règles de bonne conduite appliquées au sein du Groupe, les principes et les bases de compliance et d'éthique, l'importance du partage de connaissances et des expériences. Cette dynamique est maintenue tout au long de la gestion des carrières de nos employés quel que soit leur niveau hiérarchique.

Les formations proposées peuvent être :

- internes : dans différents domaines, animés par des employés ayant assez d'expérience et de connaissance dans le Groupe.

Des programmes de formations dans nos métiers sont organisés périodiquement par le Groupe via la plateforme de formation en ligne E@Campus et lors des programmes liés aux métiers techniques ;

- externes : délivrées par des organismes spécialisés dans les différents domaines et selon le besoin.

L'objectif est d'accompagner nos employés dans la gestion de leurs carrières et de renforcer leurs savoir-faire et savoir être et les outiller des nouvelles méthodes et approches de travail pour pouvoir atteindre leurs objectifs et par conséquent de contribuer à l'atteinte les objectifs stratégiques de Ciments du Maroc.

Représentativité du personnel et dialogue social

Chaque usine ou site de Ciments du Maroc dispose d'un bureau de représentants des salariés ou délégués du personnel élus conformément aux dispositions légales du Code de Travail marocain relatives au respect de la représentativité des salariés au sein des entreprises. Des élections de délégués de personnel ont lieu périodiquement chaque fois que les autorités compétentes en la matière l'exigent.

D'un autre côté, la direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc ainsi que les directions de chaque site maintiennent en permanence un dialogue constructif, ouvert et continu avec les délégués du personnel tout en respectant le droit et la liberté de l'exercice d'affiliation syndicale au sein de ses sites.

Tous les chantiers de réorganisation et d'adaptation poste/profil ont fait et font l'objet d'une étroite concertation avec les représentants des salariés pour informer et parvenir à une solution responsable et acceptée par toutes les parties tout en respectant les dispositions légales dans ce volet et en tenant compte aussi de la dimension sociale de la gestion de nos ressources humaines.

Santé, sécurité & hygiène

La santé et la sécurité au travail sont une priorité absolue à Ciments du Maroc et fait partie intégrante de nos principales valeurs d'entreprise. Notre objectif déclaré est de maintenir le « zéro accident ». Grâce à des mesures de prévention efficaces, nous entendons minimiser les risques d'accidents et de blessures. Nos principes de protection de la main-d'œuvre sont précisés dans notre politique de groupe sur la santé et la sécurité au travail.

Des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail ont déjà été mis en œuvre dans l'ensemble de nos sites. Ces systèmes exigent une approche structurée de la part des responsables hiérarchiques locaux, avec une planification, un processus de travail clair et sûr, des responsabilités et contrôles pour assurer un processus d'amélioration continue et ainsi prévenir les accidents. Depuis de nombreuses années, nous améliorons la santé et la sécurité au travail à un niveau technique et au niveau de l'organisation, ce qui se traduit également par une réduction des taux de fréquence des accidents.

Objectifs et engagements

Nous pensons que les accidents et les blessures peuvent être évités. C'est pourquoi nous nous efforçons continuellement de minimiser les risques pour nos employés, nos sous-traitants et les tiers pour maintenir notre objectif de « zéro accident ».

Dans le cadre de la politique de notre groupe en matière de santé et de sécurité au travail, un ensemble de « règles cardinales » a été défini. Ces règles sont obligatoires pour tous les employés et sous-traitants. Elles concernent en particulier les activités qui ont été identifiées comme les principaux domaines de risque d'accident.

La formation que nous dispensons à nos employés et sous-traitants permet à ces derniers de rester informés de ces règles et des bonnes pratiques afin de contribuer à réduire le nombre d'incidents et d'éviter les accidents, en particulier ceux entraînant le décès.

La sécurité au travail dans la Gestion

Aussi importantes que les autres thèmes de formation, les formations en sécurité sont obligatoires à Ciments du Maroc autant pour son personnel que pour ses sous-traitants.

En 2020, les thèmes liés à la sécurité au travail représentent environ 20 % des heures de formation chez Ciments du Maroc ce qui correspond à une moyenne d'environ 3 heures par employé dans l'ensemble du groupe.

Évolution des chiffres des accidents

La santé et la sécurité au travail est l'une des valeurs fondamentales de notre entreprise et donc un élément fondamental de nos processus de travail.

Notre priorité est de veiller à ce que les employés rentrent chez eux en bonne santé, sains et saufs à la fin de la journée de travail.

En 2020, nous n'avons enregistré aucun incident impliquant notre personnel sur l'ensemble de nos sites et opérations. Cela s'est traduit par un taux de fréquence de 0 au lieu de 0,58 enregistré en 2019.

Nous analysons chaque accident, même s'il n'est pas fatal, et partageons ces informations à travers notre groupe afin d'éviter des accidents similaires dans d'autres sites.

En 2020, une attention particulière à la sécurité routière, étant donné que la majorité des accidents mortels du Groupe sont dus à des accidents de la circulation.

Parmi les mesures prises dans ce sens :

- Intégration de 361 camions dans notre plateforme GPS, ce qui représente 81 % de la flotte gérée par l'activité ciment. La deuxième phase pour intégrer les camions des autres activités (granulats et béton) a été lancée.
- Malgré les circonstances de l'épidémie de Covid-19, nous avons pu former 111 conducteurs de nos transporteurs sur la conduite défensive. Les sessions de formation ont été organisées sur nos sites de production vu que les centres de l'OFPPPT ont été suspendus même après le confinement.
- Finalisation de l'installation de 500 plaques à haute visibilité permettant d'augmenter la visibilité des camions sur les routes. Avec un montant d'investissement de 1 MMAD.
- Mise en place d'une application i-check, qui a été développée afin de systématiser et de numériser le contrôle des camions avant l'accès à nos sites.
- Création d'un centre de conduite dédié pour assister et accompagner les transporteurs dans la mise en place de leur propre système de management de la sécurité.

Droits humains au travail

Ciments du Maroc s'engage à respecter les droits humains. Nous respectons les lois et règlements applicables en tant que base juridique de notre activité. Le Groupe auquel nous appartenons (HeidelbergCement) est attaché aux valeurs et aux principes des normes suivantes internationalement reconnues :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- les huit normes fondamentales du travail de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme (Cadre de référence « Protéger, respecter et réparer »).

Nous attendons de nos employés et de nos partenaires qu'ils se conforment aux directives et recommandations clés.

Nos collaborateurs

L'aspiration de Ciments du Maroc à une excellente performance ainsi qu'à une position parmi les leaders de notre secteur nécessite l'intégration d'une conduite qui soit juridiquement et éthiquement correcte.

Pour cette raison, Ciments du Maroc a adopté le Code de Conduite Professionnelle qui a été mis en place par le Groupe HeidelbergCement. Ce Code de Conduite Professionnelle et nos directives de gestion précisent nos valeurs qui représentent des normes éthiques et juridiques élevées et s'appliquent à toutes nos activités, depuis la planification stratégique jusqu'aux affaires courantes.

Les conditions de travail de nos collaborateurs sont en conformité avec les normes de travail fondamentales et les lois applicables dans notre pays. Cela inclut la prévention du travail des enfants et du travail forcé, le respect du principe de non-discrimination sur le lieu de travail, le droit à la liberté d'association ainsi que la négociation collective.



GOVERNANCE

- Organes de gouvernance
- Gestion et contrôle des risques
- Gestion de la conformité
- Éthique déontologique et prévention de la corruption
- Relations avec les actionnaires

09

Organes de gouvernance

Composition de l'organe de gouvernance au 23 mars 2021 :

Membres exécutifs et non exécutifs

Mohamed CHAIBI (Président du Conseil)	Administrateur non exécutif
Matteo Maria ROZZANIGO (Administrateur Directeur Général)	Administrateur exécutif
Hakan GÜRGAL	Administrateur non exécutif
Abdellatif ZAGHNOUN	Administrateur non exécutif
Ahmed NAKKOUCH	Administrateur indépendant
Amina FIGUIGUI	Administrateur indépendant
CIMENTS FRANCAIS (Laurent MEYNET)	Administrateur non exécutif
COCIMAR (Antonio CLAUSI)	Administrateur non exécutif
COFIPAR (Gary WHITEHEAD)	Administrateur non exécutif
MENAF (Francesco BRAMBILLA)	Administrateur non exécutif
FIPAR HOLDING (Khalid ZIANE)	Administrateur non exécutif
CIMR (Khalid CHEDDADI)	Administrateur non exécutif
ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (SE Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	Administrateur non exécutif

Membres indépendants

Ahmed NAKKOUCH	Administrateur indépendant
Amina FIGUIGUI	Administrateur indépendant

Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Garant d'une gouvernance équilibrée, les administrateurs indépendants sont appelés à contribuer, par leur compétence et leur liberté de jugement, à permettre au conseil d'exercer au mieux sa mission. Ils sont également membres du Comité d'audit qui est présidé par l'un d'eux.

Les administrateurs doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieur en ingénierie, en finances, en juridique et/ou en fiscalité délivré par une école de renom. Ils doivent disposer d'un parcours professionnel de haut niveau en tant que dirigeants, chefs d'entreprise ou directeurs au sein d'une grande structure.

Par ailleurs, ils doivent nécessairement être libres de tout conflit d'intérêts et de tout lien avec la société, ses actionnaires et ses dirigeants et doivent remplir les critères suivants prévus par la loi :

- ne doivent pas être actionnaires de CIMAR ;
- ne doivent pas exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration, de Directeur Général, de Directeur Général Délégué ou tout autre mandat exécutif (au sein de CIMAR) ;
- ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant sa nomination, salariés ou membres des organes d'administration ou de direction de CIMAR ;

- ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, représentants permanents, salariés ou membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire de CIMAR ou d'une société que CIMAR consolide ;
- ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, membres de l'organe d'administration ou de surveillance, ou de direction, d'une société dans laquelle CIMAR détient une participation quel que soit son pourcentage ;
- ne doivent pas être, membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle CIMAR dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance ;
- ne doivent pas être, membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de CIMAR, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction ;
- ne doivent pas avoir été ou représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de CIMAR ;
- ne doivent pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec un actionnaire ou un membre du conseil d'administration de CIMAR ou avec le conjoint de l'actionnaire ou du membre du Conseil d'administration ;
- ne doivent pas avoir été commissaires aux comptes de CIMAR au cours des six (6) années précédant sa nomination.

Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat

Mohamed CHAIBI (Président du Conseil)	AG 02.05.2018 CA 02.05.2018	AGOA 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Matteo Maria ROZZANIGO (Administrateur DG)	AG 22.05.2019 CA 28.03.2019	AGOA 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Hakan GÜRDAL	AG 22.05.2019	AGOA 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Abdellatif ZAGHNOUN	AG 02.05.2018	AGOA 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Ahmed NAKKOUCH	CA 20.03.2020	AGOA 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Amina FIGUIGUI	CA 20.03.2020	AGOA 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2021
CIMENTS FRANCAIS (Laurent MEYNET)	AG 02.05.2018	AGOA 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2019
COCIMAR (Antonio CLAUSI)	AG 22.05.2019	AGOA 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020
COFIPAR (Gary WHITEHEAD)	AG 22.05.2019	AGOA 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020
MENAF (Francesco BRAMBILLA)	AG 22.05.2019	AGOA 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020
FIPAR HOLDING (Khalid ZIANE)	AG 22.05.2019	AGOA 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020
CIMR (Khalid CHEDDADI)	AG 22.05.2019	AGOA 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020
ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (SE Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	AG 22.05.2019	AGOA 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020

Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes

Mohamed CHAÏBI : Président du Conseil

Matteo ROZZANIGO : Directeur Général

Hakan GÜRDAL : Membre du Directoire de HeidelbergCement AG - CEO Région Afrique et le Bassin Est Méditerranéen

La parité et les règles suivies en la matière

1 femme administrateur parmi les 13 administrateurs composant le Conseil

Le nombre de mandats par administrateur

Identité de l'administrateur	Nombre de mandats occupés dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Mohamed CHAÏBI	6 mandats en sus de CIMAR
M. Matteo ROZZANIGO	5 en sus de CIMAR
M. Hakan GÜRDAL	2 en sus de CIMAR
M. Abdellatif ZAGHNOUN	32 en sus de CIMAR
CIMENTS FRANCAIS	4 en sus de CIMAR
COCIMAR	
COFIPAR	2 en sus de CIMAR
MENAF	2 en sus de CIMAR
FIPAR HOLDING	10 en sus de CIMAR
CIMR	19 en sus de CIMAR
ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT	2 en sus de CIMAR

Les comités spécialisés et leurs compositions respectives

Comité d'audit

- Mme Amina FIGUIGUI, Administrateur indépendant et Présidente du Comité d'Audit
- M. Ahmed NAKKOUCH, Administrateur indépendant
- M. Mohamed CHAÏBI, Administrateur non exécutif
- M. Khalid ZIANE, Administrateur non exécutif
- M. Khalid CHEDDADI, Administrateur non exécutif
- M. Gary WHITEHEAD, Administrateur non exécutif

Comité stratégique

- M. Mohamed Chaïbi (Président)
- M. Matteo Rozzanigo
- M. Hakan Gürdal
- M. Khalid Cheddadi
- M. Abdellatif Zaghoun
- M. Antonio Clausi

Comité de rémunération

- M. Hakan Gürdal
- M. Khalid Cheddadi

L'assiduité aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur

Au cours de l'exercice 2020, le conseil d'administration s'est réuni 3 fois. Les taux de présence effective des administrateurs pour cet exercice sont les suivants :

Administrateur	Taux de présence effective
Mohamed Chaïbi	100%
Matteo Rozzanigo	100%
Hakan Gürdal	66%
CIMR	100 %
COCIMAR	0%
COFIPAR	0%
Abdellatif Zaghoun	33 %
Amina Figuigui	100%
Ahmed Nakkouch	100%
FIPAR HOLDING	100%
Abou Dhabi Fund for Development	33%
Ciments Français	33 %
MENAF	66 %

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est décidée annuellement par l'Assemblée Générale. À titre indicatif, l'Assemblée Générale en date du 28 mai 2020 avait décidé d'allouer la somme de 2 060 000 dirhams aux membres du Conseil d'administration et des différents comités.

Gestion et contrôle des risques

La politique de gestion des risques au niveau de Ciments du Maroc est une composante essentielle de déploiement de la stratégie de la société et du Groupe qui est axée sur la stabilité de l'entreprise et son développement à long terme. La société s'appuie sur un processus continu d'identification et d'analyse des risques pour déterminer ceux susceptibles de nuire à l'atteinte de ses objectifs.

Les éléments constituant ce système de gestion des risques sont établis de manière à déceler en temps opportun les menaces affectant la performance et la continuité de la société, et de fournir ainsi une assurance raisonnable que les mesures et plans d'action adéquats sont mis en place.

Notre activité est toujours tournée vers l'avenir et opère dans un environnement en constante évolution, elle est par conséquent exposée à des risques qui, s'ils se matérialisaient, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, y compris ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie, sa réputation ou ses perspectives.

L'identification des risques, leur analyse et leur compréhension, ainsi que leur évaluation et leur réduction systématiques relèvent de la responsabilité de chaque direction ainsi que du département audit interne et gestion des risques. Le dispositif de gestion des risques est structuré autour de chaque secteur d'activité (ciments, BPE, granulats), où chaque activité est directement impliquée et responsabilisée, et son évaluation est principalement pilotée par la direction Audit interne & gestion des risques.

La gestion des opportunités et des risques chez Ciments du Maroc est étroitement surveillée par des systèmes de planification et de suivi à l'échelle locale mais également à l'échelle du Groupe HeidelbergCement. En ligne avec le principe de transparence, les risques significatifs sont présentés trimestriellement par chaque pays et sont discutés au Comité de Direction Groupe.

Par ailleurs, une cartographie des risques significatifs ainsi que sa mise à jour est régulièrement présentée au comité d'audit.

La démarche de cartographie des risques est un processus dynamique qui alimente le plan d'audit annuel, fondé sur une analyse des risques et des dispositifs de maîtrise des risques.

Ainsi, dans le cadre du suivi de l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de l'audit interne en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable, financière et extra-financière, le Comité d'audit est informé du plan d'audit annuel, du programme de travail du département Audit interne et gestion des risques, et de son organisation sur lesquels il peut formuler tout avis. Le Comité est en outre destinataire d'une synthèse des rapports d'audit interne qui fait l'objet d'une présentation spécifique lors de chaque comité examinant les comptes semestriels.

Les risques susceptibles d'avoir un impact sur notre patrimoine, notre situation financière et nos résultats sont évalués suivant la probabilité de leur survenance et leur impact financier (résultat d'exploitation, résultat net, cash) et sont divisés en quatre catégories sur la base du catalogue de risques établi dans l'entreprise : risques financiers, risques stratégiques, risques opérationnels, risques juridiques et de conformité. Ces risques comprennent également les risques de durabilité et les risques non financiers.

Gestion de la conformité

Nous avons mis en place un programme de conformité en ligne avec celui de notre Groupe. Ce programme est basé sur le code de conduite professionnelle, afin de garantir une conduite conforme à la fois à la loi et aux règlements. Le code de conduite professionnelle exige de tous les employés qu'ils adhèrent à nos principes de base de gouvernance d'entreprise responsable, que ces principes aient été inscrits dans la loi ou non.

Le programme de conformité est revu en permanence par notre Groupe afin d'y apporter les ajustements nécessaires en fonction des évolutions juridiques et sociales actuelles, et il est amélioré et mis à jour en conséquence.

Un élément central de ce programme est l'engagement pris par la Direction de l'entreprise de ne pas tolérer les violations des lois applicables et d'imposer des sanctions le cas échéant. Il comprend également des lignes directrices et des mesures internes qui expriment concrètement les dispositions légales. En plus de la communication régulière de ces directives, la Direction diffuse des lettres de conformité pour sensibiliser au respect des lois et des règlements.

D'autres outils ont également été mis en place : système de déclaration d'incidents via Internet et par téléphone, formations des employés par des modules d'apprentissage en ligne. L'éventail des cours électroniques disponibles couvre des sujets tels que la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail, le droit de la concurrence et la prévention de la corruption.

La mise en œuvre du programme de conformité est contrôlée par des audits internes réguliers, ainsi que par un rapport semestriel spécial sur la conformité, établi par le Directeur de la conformité de la maison mère à l'intention du Directoire, du Comité d'audit et du Conseil de Surveillance de HeidelbergCement. Ce dernier contrôle l'efficacité du programme de conformité et vérifie en particulier s'il satisfait de manière adéquate aux exigences légales et aux normes de conformité reconnues. Un rapport trimestriel supplémentaire informe régulièrement les membres du Directoire du Groupe ayant une responsabilité régionale des incidents de conformité dans leur domaine de compétence.

Éthique déontologique et prévention de la corruption

Ciments du Maroc accorde une importance particulière à la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption.

L'un des objectifs du programme de Conformité à l'échelle du Groupe est de prévenir les comportements de corruption.

En effet, en plus du code de bonne conduite, il existe des codes spécifiques ayant pour objectif de prévenir conflits d'intérêts et de corruption.

La politique anticorruption définit des principes tels que le comportement avec intégrité envers les partenaires commerciaux ou les conflits d'intérêts.

Plusieurs actions de formation et de sensibilisation sur la conformité et la déontologie ont été mises en place en tenant compte des exigences locales et de celles du Groupe. En plus, des outils spécifiques ont été mis en place pour permettre aux employés d'alerter le Responsable de la conformité sur les comportements non éthiques.

Tous les employés dont le travail implique un comportement potentiel de corruption doivent recevoir une formation anticorruption au moins une fois tous les deux ans. Dans ce sens, l'une des mesures prises pour la prévention contre la corruption est l'adoption et l'application des principes de rotation du personnel, de l'intégrité double et du renforcement de la documentation.

Relations avec les actionnaires

Les statuts de Ciments du Maroc prévoient la possibilité pour les actionnaires de participer aux réunions des Assemblées Générales par visioconférence ou de voter par correspondance.

Les actionnaires jouissent des droits d'information qui leur sont conférés par la loi et les statuts de la société. Ainsi et à titre indicatif, tout actionnaire a droit de prendre connaissance au siège social dans les délais impartis par la loi :

- 1) de l'ordre du jour de l'assemblée ;
- 2) du texte et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration ou le directoire et, le cas échéant, par les actionnaires ;
- 3) de la liste des administrateurs au conseil d'administration, ainsi que, le cas échéant, des renseignements concernant les candidats à ces organes ;
- 4) de l'inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le conseil d'administration ;
- 5) du rapport de gestion du conseil d'administration soumis à l'assemblée ;
- 6) du rapport des commissaires aux comptes soumis à l'assemblée et du rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- 7) du projet d'affectation des résultats.
- 8) de la liste prévue, selon le cas, au deuxième alinéa de l'article 57 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ;
- 9) la liste des conventions réglementées. Toutefois, tout actionnaire peut obtenir à ses frais copie des dites conventions,

À compter de la convocation de toutes autres assemblées, ordinaires ou extraordinaires, générales ou spéciales, tout actionnaire a également le droit, au moins pendant le délai de quinze jours qui précède la date de la réunion, de prendre, au même lieu, connaissance du texte des projets de résolutions, du rapport du conseil d'administration et le cas échéant, du rapport des commissaires aux comptes.

Pendant le délai de quinze jours avant la réunion de toute assemblée générale, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication de la liste des actionnaires avec l'indication du nombre et de la catégorie d'actions dont chaque actionnaire est titulaire.

La société dispose également d'un site internet lui permettant de remplir les obligations d'information qui lui incombent à l'égard des actionnaires.

Tout actionnaire a droit, à toute époque, d'obtenir communication des documents sociaux visés à l'article 141 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonyme et concernant les trois derniers exercices ainsi que des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées générales tenues au cours de ces exercices.

Par ailleurs, la société publie dans un journal d'annonces légales, en même temps que l'avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle, les états de synthèse relatifs à l'exercice écoulé, établis conformément à la législation en vigueur en faisant apparaître clairement s'il s'agit d'états vérifiés ou non par le ou les commissaires aux comptes.

MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

- À proximité de nos sites de production
- Nos partenaires commerciaux
- Mise en œuvre et surveillance

10

À proximité de nos sites de production

Être un bon voisin

Nous voulons être un employeur attrayant, un partenaire fiable et un bon voisin. Pour cette raison, nous assumons la responsabilité sociale et participons à divers projets autour de nos sites.

Notre engagement est axé sur des domaines dans lesquels nous avons une expertise spécifique et pouvons obtenir les meilleurs résultats pour les communautés locales :

- Bâtiment, architecture et infrastructure
- Environnement et biodiversité
- Santé, éducation et culture

À travers notre engagement, nous voulons contribuer à un développement social positif à la promotion des droits humains.

Nos partenaires commerciaux

Nos clients

Nos produits sont fabriqués, dans tous nos usines et centres, conformément aux normes en vigueur. Grâce à un contrôle continu et une gestion rigoureuse de la qualité, nous garantissons une qualité élevée de nos produits et nous veillons à ce qu'ils ne constituent aucun risque pour les humains et pour l'environnement. Nous fournissons des fiches techniques sur les produits à nos clients et les assistons pour une manipulation de nos produits en toute sécurité.

Gestion des relations avec les fournisseurs

Ciment du Maroc accorde une grande importance au respect des normes de durabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Les directives d'achat à l'échelle du groupe fournissent des instructions claires concernant nos relations avec les fournisseurs et nos activités d'achat. L'outil le plus important utilisé à cette fin est notre Code de conduite des fournisseurs, que nous communiquons systématiquement à ces derniers localement. Le code intègre les éléments clés de la norme internationale de responsabilité sociale SA 8000, la norme environnementale internationale ISO 14001 et les principes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Si un fournisseur n'est pas conforme à ce code et ne corrige pas une faiblesse ou une déficience identifiée, cela peut entraîner la résiliation de la relation contractuelle.

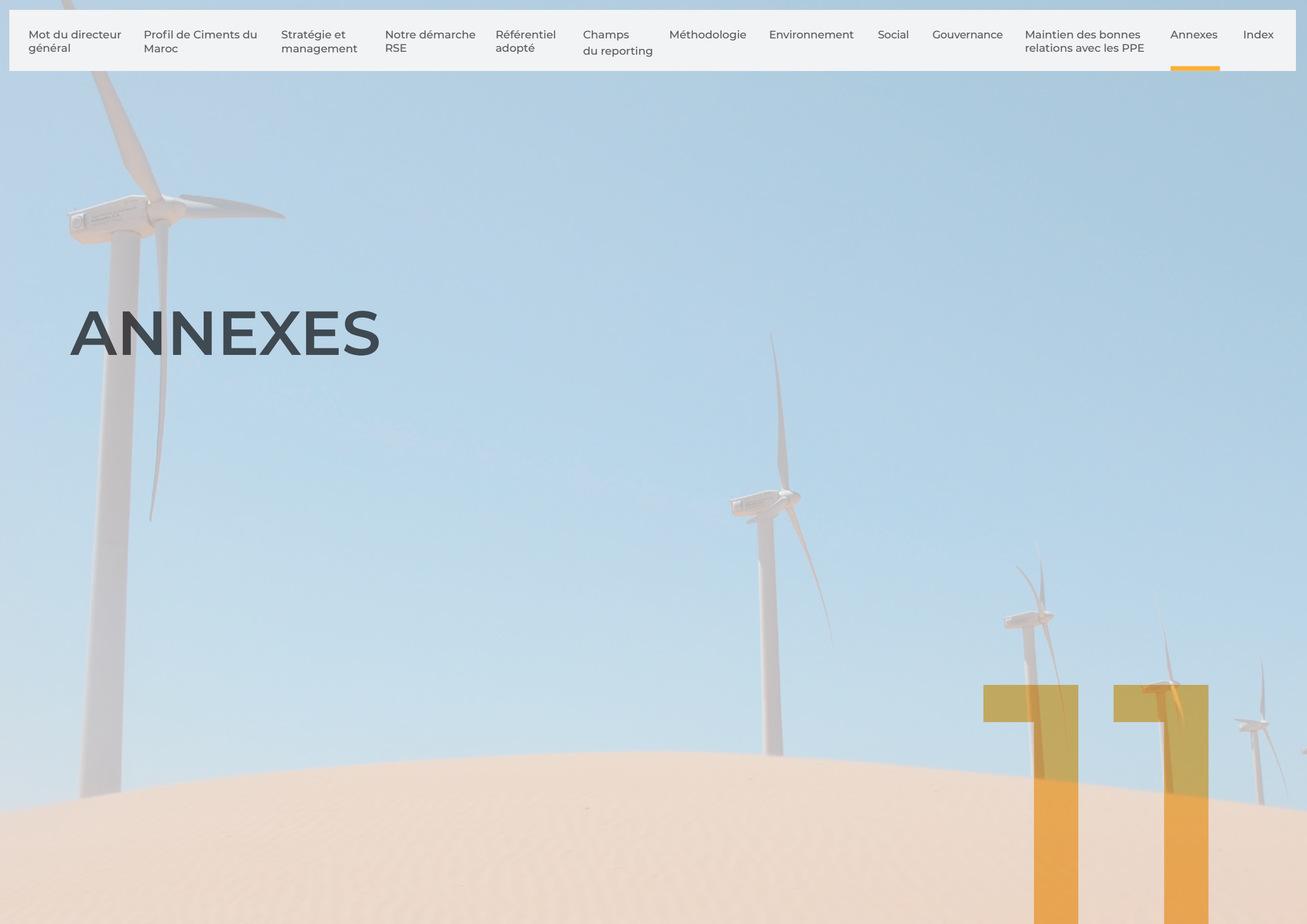
Aussi, nous ne sélectionnons pas seulement nos fournisseurs en fonction des seuls critères commerciaux. La protection de l'environnement, la santé et la sécurité au travail et les normes sociales ainsi que la conformité font également partie de l'évaluation des relations d'approvisionnement nouvelles et existantes et sont intégrées dans le Code de Conduite Professionnelle de HeidelbergCement.

Nous avons également une plateforme centrale en ligne EASYSUPPLY pour la gestion des fournisseurs. Cette plateforme simplifie l'enregistrement et la consolidation systématiques des données des fournisseurs ainsi que leur évaluation conformément aux aspects de durabilité abordés dans notre code de conduite des fournisseurs.

Mise en œuvre et surveillance

La transparence est l'une de nos valeurs fondamentales. À cet effet, nous publions le rapport annuel de Ciments du Maroc, qui présente nos réalisations économiques, environnementales et sociales. De plus, et à partir de 2020, nous publions un rapport distinct sur notre engagement en matière de RSE en mettant en exergue les aspects environnement, sociaux et gouvernance.

ANNEXES



Indicateurs environnementaux

Sous-indicateur	Unité	Usine d'Aït Baha			Usine de Safi			Usine de Marrakech			Centre de broyage Jorf Lasfar			Indusaha			Total 2020
		2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	
Eau	m3	153 069	166 207	167 890	73 767	86 199	145 663	92 907	112 006	80 663	2 509	3 686	3 222	4 964	5 206	4 762	402 200
Pet coke	Tonne	152 135	136 616	150 814	69 133	66 855	60 794	55 702	57 317	37 366							248 974
Pneus		22 006	21 946	32 757	4 595	6 209	10 767	12 393	5 173								43 524
Grignons d'olive			537	0		1 041			19 833	28 539							
Electricité	MWh	149 598	139 344	145 228	67 857	67 072	64 997	82 133	87 425	80 084	10 680	15 558	15 417	18 601	12 503	9 866	315 593
Calcaire	Tonne	2 262 847	2 064 182	2 533 682	980 579	1 082 991	1 001 531	831 751	956 034	736 348							4 271 561
Argile		495 378	449 642	486 586	198 039	17 861	17 695										504 281
Bauxite				0				8 285	2 553	5 044							5 044
Schiste		7 124	9 620	3 824				114 520	115 367	46 137							49 961
Oxyde de fer		33 356	27 532	38 376	17 362	16 052	12 210	7 682	6 858	6 954							57 540
Gypse		52 785	52 916	54 886	25 955	23 359	24 927	28 299	31 591	28 131	11 688	17 341	15 756	19 623	12 394	9 668	133 368
Calcaire		302 365	283 032	249 063	105 065	43 894	33 402	133 702	63 450	132 938	3 491	3 529	5 559	120 728	80 841	50 750	471 712
Pouzollane		108		0				44 402	39 644	28 664				22 488	14 899	7 717	36 381
Cendres volantes				0	45 275	108 565	110 084	35 869	38 406	30 077	66 353	93 437	93 086			1 988	235 235

CMS (combustibles et matières de substitution)

Indicateurs RH

Indicateurs	Unité	2018	2019	2020
Effectif	Nombre	749	721	722
dont femmes	%	8,7 %	9,0 %	9,4 %
dont hommes	%	91,3 %	91,0 %	90,6 %
Nombre de stagiaires	Nombre	60	63	31
Nombre CDI	Nombre	100,0 %	99,9 %	100,0 %
Nombre CDD	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %
Recrutements	Nombre	14	24	19
dont femmes	%	0,0 %	20,8 %	11,0 %
dont hommes	%	100,0 %	79,2 %	89,0 %
Nombre de licenciements	Nombre	0	2	2
Nombre de démission	Nombre	9	11	12
Taux de démission	%	1,2 %	1,5 %	1,7 %
dont femmes	%	11,1 %	9,1 %	0,0 %
dont hommes	%	89,0 %	91,0 %	100,0 %
Âge > à 50 ans	%	34,4%	30,1%	22,9%
Âgé entre 40 et 50 ans	%	21,0 %	25,9 %	43,1 %
Âgé entre 30 et 40 ans	%	41,5 %	39,9 %	19,8 %
Âgé moins de 30 ans	%	3,1 %	4,0 %	14,5 %
Ancienneté Plus de 20 ans	%	30,7 %	26,9 %	25,1 %
Ancienneté entre 10 ans et 20 ans	%	40,7 %	40,6 %	37,4 %
Ancienneté entre 5 ans et 10 ans	%	19,8 %	20,8 %	20,3 %
Ancienneté Moins de 5 ans	%	8,8 %	11,7 %	17,3 %
Top Management	Nombre F	0	1	1
	Nombre H	19	16	15
Managers	Nombre F	3	3	3
	Nombre H	23	24	28
Cadres	Nombre F	9	13	17
	Nombre H	72	79	76

Indicateurs	Unité	2018	2019	2020
Non cadres	Nombre F	54	48	47
	Nombre H	569	537	535
Congé maternité	Nombre	5	2	4
Effectif en situation d'handicap	Nombre	4	4	2
Accidents de travail (AT+MT)	%	0,7 %	0,3 %	0,4 %
Gravité des AT	%	0,4 %	0,1 %	0,3 %
Absentéisme	%	0 %	0 %	0 %
Visites médicales	Nombre	817	780	1805
Bilan de santé	Nombre	65	55	45
Budget de Formation	KMAD	2097	2777	2827
Jours de formation/Salariés	Nombre	2,1	2,6	1,9
Actions de formations pour Top Management	%	7,8 %	16,1 %	1,1 %
Actions de formations pour Managers	%	10,9 %	23,5 %	3,9 %
Actions de formations pour Cadres	%	32,6 %	30,3 %	45,0 %
Actions de formations pour Non cadres	%	48,7 %	30,1 %	50,0 %
Taux des employés ayant bénéficiés d'au moins 1 formation	%	75,4 %	77,3 %	67,5 %
Promotion interne	%	0,9 %	1,7 %	1,2 %
Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques	%	16,8 %	18,9 %	19,4 %
Salariés couverts par les conventions collectives	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Accords signés	Nombre	2	4	2
représentants du personnel	Nombre	26	26	26
Réunions avec les Représentants du personnel	Nombre	27	36	15
Jours de grève	Nombre	0	0	0
Litiges sociaux	Nombre	0	3	1

Santé et sécurité au travail

Indicateurs de performance réalisés	Unité	2018	2019	2020
Taux de fréquence des accidents	%	1,59	0,58	0
Taux de gravité des accidents	%	68,77	155,64	0
Taux de fatalité %	%	0	0	0
Nombres de presqu'accident (AID)	Nombre	4 930	8 609	11 163
Conversations Sécurité (AID)	Nombre	15 132	32 623	38 193

Indicateurs		Unité	2018	2019	2020
Fatalités	Employés	Nombre	0	0	0
	Sous-traitants	Nombre	0	0	1
Accidents avec arrêt	Employés	Nombre	3	1	0
	Sous-traitants	Nombre	0	3	1
Jours non travaillés	Employés	Nombre	130	269	0
MTI (*)	Employés	Nombre	2	1	3

Formations sécurité

Indicateurs	Unité	2018	2019	2020
Actions de formation sécurité en faveur du personnel	Nombre	38	45	73
Actions de formation sécurité en faveur des sous-traitants	Nombre	43	46	29
Cadres bénéficiaires des formations sécurité	%	12,90 %	86,70 %	17 %
Mensuels bénéficiaires des formations sécurité	%	87,10 %	13,30 %	83 %
Heures de formation sécurité/employé	Nombre	7	7	2,82
Heures de formation sécurité/Total des heures de formations	%	40,70 %	30 %	20 %

INDEX



Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Profil de l'organisation			
102,1	Nom de l'organisation	6	
102,2	Activités, marques produits et services	8; 9; 10	
102,3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	7; 63	
102,4	Lieux où se trouvent les activités	7	
102,5	Capital et forme juridique	6	
102,6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires)	7; 10	
102,7	Taille de l'organisation	6	
102,8	Informations sur les collaborateurs et les autres travailleurs	52	
102,9	Informations sur la chaîne d'approvisionnement	8; 15	
102,10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	-	Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changements significatifs
102,11	Application des principes de précaution ou approche préventive	44	
102,12	Adhésion à des initiatives externes	16; 22; 23	
102,13	Adhésion à des associations	16	
Stratégie			
102,14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	4	
102,15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	13; 15; 17; 18	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Éthique et intégrité			
102,16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite de l'organisation	12; 20; 37; 45; 46	
102,17	Mécanismes de Conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	14; 45; 46	
Gouvernance			
102,18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	39 à 47	
102,21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	15; 16; 17	
102,22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	39; 43	
102,23	Préciser si le Président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	39	
102,24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	40; 41	
102,25	Prévention des conflits d'intérêt au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	40	
102,26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs et de la stratégie	4; 14	
102,29	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	4; 14	
102,30	Efficacité des procédures de gestion des risques	44	
102,31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance	16; 26	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Implication des parties prenantes			
102,40	Liste des groupes des parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	22; 23; 32; 35; 37; 47; 49	
102,41	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	53	
102,42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec laquelle il faut établir un dialogue	16; 49	
102,43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue	16	
102,44	Thèmes et préoccupations clés soulevées dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting	17	
Pratiques de reporting			
102,45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	25	
102,46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	17; 24; 25; 26	
102,47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	17; 18	
102,48	Retraitement des informations		Au cours de l'année de référence, les informations n'ont pas été retraitées.

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Pratiques de reporting			
102,49	Modifications relatives au reporting		Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changement dans le reporting
102,50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	25	
102,51	Date du rapport le plus récent		Rapport ESG 2019 publié le 28 avril 2020
102,52	Cycle de reporting	24	
102,53	Points de contact pour les questions relatives au rapport	63	
102,54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	24	
102,55	Index du contenu GRI	56 à 62	
102,56	Vérification externe		Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe
Approche managériale			
103,1	Explication de l'enjeu pertinent et son périmètre	12; 13; 16; 17	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Éléments spécifiques liés aux enjeux matériels			
Impacts économiques indirects			
203,1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	21; 22; 23	
Pratiques d'achats			
103	Approche managériale	15; 17; 49	
Lutte contre la corruption			
205,2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	45; 46	
Comportement anticoncurrentiel			
206,1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leur issue		Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a fait l'objet d'aucune action en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques
Énergie			
302,1	Consommation directe d'énergie	29; 30; 32; 51	
302,4	Réduction de la consommation énergétique	29; 30; 32; 51	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Éléments spécifiques liés aux enjeux matériels			
Eau			
303,3	Consommation d'eau	32; 51	
Biodiversité			
304,2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	15; 31; 32	
304,3	Habitats protégés ou réhabilités	15	
Émissions			
103	Approche managériale	29; 30	
Effluents et déchets			
103	Approche managériale	15; 30	
Évaluation environnementale des fournisseurs			
308,2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et les mesures prises	49	
Emploi			
401,1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	52	
401,2	Avantages sociaux accordés aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels	34	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Éléments spécifiques liés aux enjeux matériels			
Santé et sécurité au travail			
103	Approche managériale	4; 14; 15; 36	
403,2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportions de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	54	
Formation et éducation			
404,1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	53	
402,2	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	53	
404,3	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	53	
Confidentialité des données des clients			
418,1	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	-	Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a pas fait l'objet de plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients
Conformité socio-économique			
419,1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	-	Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a pas fait l'objet de non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques



Siège social

621, boulevard Panoramique,
20 150 Casablanca - Maroc

Téléphone

+212 522 85 94 50 à 59

www.cimentsdumaroc.com

Rapport ESG 2020

Département communication

e-mail : contact@cimar.co.ma



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group